

mêmes propositions réunies en programme d'ensemble. Ce document était à peine déposé que M. Zorin s'est lancé dans une violente attaque contre divers aspects du projet et a déclaré dans sa péroraison que le document en cause n'était certes pas un élément de réel progrès vers le désarmement. Les représentants des puissances occidentales, au cours de réunions postérieures, ont demandé à M. Zorin d'exposer en détail le point de vue soviétique; mais M. Zorin a évité de s'étendre sur le programme des quatre puissances; il s'est borné à présenter une fois de plus ses exigences et à accuser derechef les pays occidentaux de mettre des obstacles au désarmement.

Constatant que M. Zorin n'était pas disposé à étudier le projet soumis par les quatre grandes puissances occidentales, les représentants de ces pays ont décidé à l'unanimité que le rôle du Sous-Comité semblait terminé pour le moment. En conséquence, le 4 septembre, ils ont proposé que les séances soient suspendues jusqu'à la fin du débat au sein de l'Assemblée générale, et ont demandé que les membres du Sous-Comité se réunissent de nouveau à New-York. Le délégué soviétique s'est opposé à cette formule qui, selon lui, ne constituait qu'un subterfuge visant à éviter une discussion au sein de l'Assemblée générale. En face de cette opposition, les intéressés s'entendirent, le 6 septembre, sur un ajournement *sine die*.

IV. Douzième session de l'Assemblée générale

Nombre de délégués ont proclamé au cours du débat général que le désarmement semblait être le problème le plus grave auquel la douzième session de l'Assemblée générale eût à faire face. M. Diefenbaker, président de la délégation canadienne, a souligné à la fin de son discours l'importance de la question du désarmement. Il a dit, entre autres: "Les assemblées antérieures ont pu être qualifiées en fonction de leurs actions essentielles. Il y a eu l'Assemblée de Palestine, l'Assemblée de Corée. L'humanité respirerait mieux si la présente Assemblée pouvait être qualifiée d'Assemblée du désarmement". Exposant l'attitude du Canada, M. Diefenbaker a eu soin de signaler une fois de plus l'urgence de la question, compte tenu surtout du perfectionnement constant des armes de guerre. Il a exhorté l'Union soviétique à étudier avec soin les propositions des puissances de l'Ouest, et il a déclaré:

...La crainte d'une attaque par surprise est la cause principale de la tension de notre époque. Pour cette raison, il est terriblement urgent que cette Assemblée générale se mette à la tâche. L'expérience nous a appris qu'un pays ne possède jamais le monopole d'une invention. Ce qu'un pays possède aujourd'hui, les autres l'auront demain et si les choses continuent au rythme actuel, le temps n'est pas éloigné où il y aura des arsenaux pleins de ces engins téléguidés. Il y a quelques années une nouvelle ère est apparue, lors du développement des armes nucléaires. Aujourd'hui des armes encore plus terrifiantes menacent l'humanité. C'est pourquoi je disais qu'il était urgent que cette Assemblée agisse, effectivement, si nous voulons arriver à contrôler l'utilisation de cette horrible menace, l'ultime engin de destruction...

Je n'ai pas l'intention d'entrer aujourd'hui dans le détail des propositions de désarmement présentées au Sous-Comité par les quatre Puissances occidentales: cependant, je voudrais toucher ici à la question de la suspension des explosions nucléaires expérimentales.

Cette suspension, telle qu'elle est envisagée dans les propositions occidentales, c'est-à-dire toujours subordonnée à la signature d'une convention sur le désarmement, serait d'abord prévue pour un an et serait renouvelable pour une seconde année si des progrès satisfaisants avaient été accomplis dans la voie de l'arrêt de la fabrication des armes atomiques. Mais il y a des personnes bien intentionnées—et elles sont nombreuses—qui pensent que l'interdiction des expériences nucléaires constitue la panacée contre